

Emprunts du créole guadeloupéen au français: essai de hiérarchisation des règles phonologiques appliquées

Johanne Akpossan

► **To cite this version:**

Johanne Akpossan. Emprunts du créole guadeloupéen au français: essai de hiérarchisation des règles phonologiques appliquées. Congrès international de linguistique et de philologie romane, 2007, Innsbruck, Autriche. halshs-00677614

HAL Id: halshs-00677614

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00677614>

Submitted on 8 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emprunts du créole guadeloupéen au français: essai de hiérarchisation des règles phonologiques appliquées

Le créole guadeloupéen est un créole à base lexicale française. Ainsi, de nombreux mots français passent en créole en subissant un certain nombre de transformations phonologiques : entre autres, chute du /R/ final, délabialisation de la voyelle antérieure arrondie ou encore prothèse de /i/ ou /E/ (Valdman, 1978). Nous nous sommes alors interrogée sur une possible hiérarchisation de ces règles phonologiques.

En Guadeloupe, créole et français coexistent dans un contexte diglossique. Le français, en effet, constitue la langue de statut social supérieur et le créole, la langue de statut social inférieur. Dans des situations de diglossie, les locuteurs recourraient à la langue de statut social supérieur quand ils veulent rehausser leur langage (Valdman, 1978). Cette dualité entre créole et français a donné à s'intéresser non plus seulement au contexte dans lequel ces langues sont employées mais aussi à la manière dont elles sont parlées. Certains linguistes (entre autres, Jardel 1979) affirment ainsi que les créolophones parlant français accordent une attention obsessionnelle à bien prononcer le /R/ en position finale de mot sans pour autant y parvenir. De ces affirmations sont issues un certain nombre de caricatures qui présentent le parler français du créolophone comme un français dépourvu de /R/ en finale de mot (Fanon, 1952).

Mais, nous nous sommes demandée si la suppression du /R/ constituait véritablement l'indice phonologique le plus important dans la discrimination d'un parler français et d'un parler créole guadeloupéen.

Nous avons donc soumis des bilingues créole/français à des analyses phonologiques et perceptives (écoute de mots et de logatomes) afin qu'ils déterminent (parmi les 3 règles phonologiques pré-citées) ce qui leur paraissait le plus important pour distinguer le français du créole.

D'après les résultats de l'étude, la chute du /R/ ne serait pas le principal indice pour percevoir un mot comme étant créole mais le passage d'une voyelle antérieure arrondie à une voyelle antérieure non arrondie serait un indice plus important. Cette observation laisse entrevoir une certaine francisation du créole guadeloupéen.